



Savoir-vivre en commun

IL EST INTERDIT À QUICONQUE :

- De mettre ses pieds sur un banc, ou d'en souiller le revêtement.
- D'utiliser un banc pour y déposer ses bagages.
- D'écouter de la musique sans écouteurs ou de faire du bruit intentionnellement.
- De boire ou manger. Seuls les contenants réutilisables avec couvercle hermétique sont tolérés pour les liquides.
- De distraire le chauffeur ou d'incommoder les autres usagers.
- De fumer, vapoter, allumer un briquet ou une allumette, de consommer boissons alcoolisées ou drogues, d'être en état d'ébriété ou sous l'effet de drogues.

Toute personne contrevenant à ces directives peut se voir refuser l'accès à l'Inter, ou en être expulsée sur le champ.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES ABRIBUS SONT DES ENDROITS NON-FUMEURS.

MA MOBILITÉ, MA LIBERTÉ!



TaCL
TRANSPORT ADAPTÉ
ET COLLECTIF DES
LAURENTIDES

Une personne au service à la clientèle est disponible pour vous renseigner entre 8h et 19h chaque jour.

1 877 604-3377

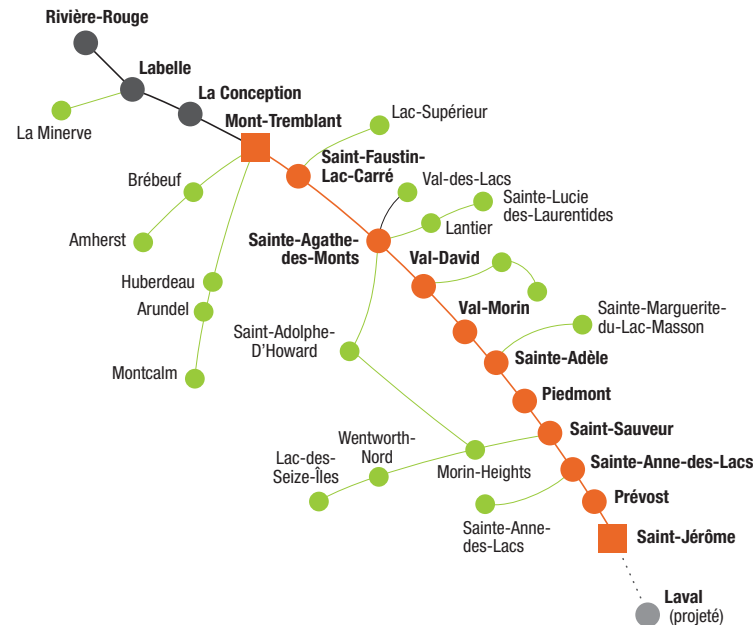
8h à 19h - 7 jours

facebook.com/linterdeslaurentides

linter.ca

transit*

Territoire de l'Inter



Le respect, l'engagement vers l'excellence, l'adaptabilité et l'innovation sont les valeurs à travers lesquelles l'Inter vous transporte de façon sécuritaire, fiable et à moindre coût.

Bienvenue à bord!

L'ABC de l'usager

Si vous attendez dans le confort d'un abribus, sortez à l'approche de l'autobus. Signalez clairement votre intention de monter à bord. L'Inter s'arrête uniquement aux arrêts où des usagers souhaitent embarquer ou débarquer.

À la noirceur, assurez-vous d'être visible pour le chauffeur.

Ayez en main votre titre de transport ou la monnaie exacte pour contribuer à l'efficacité du service.

Signalez votre intention de descendre en tirant sur la corde ou en appuyant sur le bouton rouge.

Pour des renseignements sur votre trajet, n'hésitez pas à demander au chauffeur.



Une fois descendu, laissez passer l'autobus avant de traverser.

Mobilité réduite

Le plancher peut être abaissé et la plateforme déployée hors de la période hivernale, entre le 15 avril et le 15 novembre (réservation recommandée pour les personnes en fauteuil roulant). **Toute personne à mobilité réduite a priorité de siège dans l'autobus.**

Enfants

Les enfants de 11 ans et moins montent à bord gratuitement. Si un enfant est seul à bord, il doit être autonome pour gérer lui-même son déplacement.



IL EST INTERDIT DE LAISSER UN ENFANT DANS UNE POUSSETTE À BORD DE L'AUTOBUS.



Familiarisation

Toute personne qui en fait la demande peut bénéficier du service d'accompagnement gratuit pour découvrir le service de l'Inter à sa première utilisation (sur rendez-vous).

Bagages

Le transport de sacs et de bagages est un accommodement, sous les conditions suivantes : vous pouvez transporter vos sacs par vous-même d'un seul coup; ils n'occupent pas la place prévue pour une personne à bord; ils sont solidement fixés ou tenus par vous-même.

Les bagages plus volumineux, les poussettes non pliées ou chariots de magasinage sont tolérés sur les départs suivants :

- Sur semaine : 1-2-3-6-8-9-10-11-17-18-19-20
- Fin de semaine : tous les départs

Sont acceptés sous ces conditions :

- Les patins munis de protège-lames ou insérés dans un sac fermé.
- Les planches à roulettes dans un sac ou fixées à un sac à dos.
- Les instruments de musique insérés dans un sac fermé.

Pour votre sécurité et celle des autres usagers, ces objets ne doivent être laissés dans l'allée en aucun temps.

Objet trouvé / perdu

Tout objet trouvé doit être remis au chauffeur sans délai. Ces objets peuvent être récupérés en contactant le service à la clientèle.

Vélos

Les autobus sont munis de supports à vélos entre le 15 avril et le 15 novembre. Les supports peuvent transporter des vélos réguliers mais ne sont pas conçus pour les vélos électriques, les vélos pour enfants ou les vélos à pneus surdimensionnés. Les sacoches et les bouteilles d'eau doivent être retirées avant l'arrivée de l'autobus. L'utilisateur doit installer de façon autonome et est responsable en cas de dommage. Il est interdit de cadenasser son vélo sur le support. Aucune garantie de disponibilité n'est offerte.



Skis

Les skis, planches à neige ou bâtons de hockey doivent être insérés dans le support à l'avant de l'autobus, installé pendant la période hivernale. Ces équipements peuvent aussi être disposés sous les sièges sur autorisation du chauffeur.

Animaux

Il est permis de transporter un petit animal de moins de 10 kg dans une cage ou un sac conçu à cet effet et assez petit pour tenir sur les genoux du passager. Les chiens guides sont acceptés en tout temps. Le propriétaire doit veiller à ce que son animal ne salisse pas les lieux et n'incommode pas les autres usagers.

Paiement

Le paiement complet doit se faire à l'embarquement avec le montant exact, en devises canadiennes seulement. Les titres 10 passages et 30 jours illimités sont disponibles dans plus de 25 points de vente : www.linter.ca/inter/tarifs-et-points-de-vente

